



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE EN ÉGYPTÉ

INSTITUT FRANÇAIS D'ÉGYPTÉ

FICHE ÉGYPTÉ 2017

L'éducation en Égypte a une longue et prestigieuse **histoire**, comme l'attestent les vestiges d'une école retrouvés au Ramesseum, le Palais d'éternité du pharaon Ramsès II à Louqsor (datant d'il y a plus de 3000 ans). Depuis lors, le pays du Nil a toujours représenté un pôle d'attraction culturelle et scientifique pour la région méditerranéenne et le Moyen-Orient.

Au III^e siècle avant J.-C., Alexandrie était déjà au cœur de la civilisation méditerranéenne avec sa grande bibliothèque, attirant les plus grands savants du temps. Au début de l'ère chrétienne, c'est l'école néoplatonicienne d'Alexandrie – symbolisée par la célèbre philosophie martyre Hypatie – qui en assura le rayonnement.

La création de l'Université d'Al-Azhar par les Fatimides au X^e siècle inscrit pour longtemps Le Caire au centre de la carte de la science islamique. Toujours active plus d'un millénaire plus tard, et forte de son réseau d'instituts secondaires dans tout le pays, Al-Azhar, la référence de l'islam sunnite dans le monde entier, comporte des dizaines de facultés et accueille plus de 10.000 étudiants étrangers.

Au début du XIX^e siècle, Mohamed Ali envoya des missions égyptiennes en France afin de former les savants égyptiens aux langues européennes et aux sciences modernes. Rifaa Al-Tahtawi en ramena son fameux journal de voyage, *L'Or de Paris* (1834), qui décrit précisément les échanges interculturels, et qui allait initier de nombreux projets de traduction. Cette période marque la fondation des premiers instituts d'enseignement supérieur en Égypte.

Fondée en 1908, et couverte de sa magnifique coupole dans les années 1930, l'Université du Caire est l'héritière de l'École française de droit fondée au Caire dans les années 1880. Elle compte aujourd'hui plus de 230.000 étudiants.

Après l'indépendance, la gratuité de l'éducation est entrée dans la Constitution. Par la suite, les lois de 1950 et 1952 ont assuré le libre accès à l'enseignement secondaire et universitaire. Et, sous la présidence de Gamal Abdel Nasser, en 1964, un décret garantissait à tous les diplômés de l'université ou des instituts supérieurs un emploi dans la fonction publique.

Après la révolution nassérienne, l'enseignement supérieur s'organise et se développe à grande échelle. En 1954, était créé le Conseil suprême des universités. Nasser équilibra le réseau universitaire dans le pays en créant l'Université d'Assiout en Moyenne-Égypte en 1957. Dans les années 1970, sous Anouar El-Sadat, avec l'autonomisation des antennes des universités du Caire et d'Alexandrie (Banha, Fayoum, Damanhour), furent créées les autres grandes universités publiques de province, dans la région du Delta (Mansoura, Tanta, Zagazig), au Sud (Minya) et à l'Est (Canal de Suez).

La dernière vague de création d'universités publiques eut lieu dans les années 2000, en même temps que se développaient les universités privées. L'Égypte compte actuellement près de 2,5 millions d'étudiants.

Les **atouts** de l'Égypte dans le domaine de l'enseignement supérieur sont nombreux : système universitaire ancien et respecté, plurilinguisme des enseignants-chercheurs (arabe, anglais, et français), tradition francophone dans l'enseignement secondaire, prestige des diplômes, grande importance sociale notamment des professions de juriste, d'ingénieur et de médecin, et ouverture sur l'international.

Mais, comme dans la plupart des pays, les **défis** auxquels doit faire face l'université sont également nombreux : enseignement de masse lié à l'explosion démographique, qualité de l'enseignement, développement de la recherche, employabilité des diplômés, et plus conjoncturellement, difficultés économiques et dépréciation de la monnaie égyptienne, qui ont une influence notamment sur la mobilité étudiante.

Organisation de l'enseignement supérieur

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche supervise le **Conseil suprême des universités**, organe central pour la planification et la coordination de l'enseignement universitaire, dont le siège est dans l'Université du Caire. Présidé par le Ministre, composé des présidents des universités et de membres représentatifs, le Conseil suprême des universités détermine la politique gouvernementale pour l'enseignement supérieur et la recherche tout en l'adaptant aux exigences globales ; coordonne les enseignements des différentes universités ; assure la conformité des enseignements avec les diplômes étrangers et établit les équivalences.

Le CSU comprend des sous-comités par disciplines, pour les équivalences, l'évaluation des productions scientifiques et les relations internationales, et des conseillers sectoriels (services communs, ressources humaines, enseignement, recherche).

Les étudiants peuvent se regrouper au sein de l'Union des étudiants égyptiens, par faculté, et par université. Les représentants locaux élisent un bureau national, dont le président a été invité à participer aux travaux de l'Assemblée constituante en 2013-2014.

Budget de l'enseignement supérieur

Le budget consacré à l'enseignement supérieur est passé de 18 milliards de livres égyptiennes programmés en 2013-2014, à 20 milliards LE en 2014-2015 et à plus de **21 milliards LE** en 2015-2016 (1 milliards €). Cette somme représente 2,5% du budget national, et 20% du budget global consacré à l'éducation.

La dernière réforme de l'enseignement supérieur

Annoncée en 1997 par la création d'une commission nationale, une conférence nationale avait eu lieu en 2000 pour lancer un plan de réformes dans l'enseignement supérieur pour les 20 prochaines années. Amorcée en 2002, et pilotée par la *Project Management Unit* (administration nommée par le MESR et chargée de trouver les financements et d'appliquer les réformes), la première phase de cette réforme comportait plusieurs axes :

- HEEP (*Higher Education Enhancement Project*). Grâce au soutien et à l'expertise d'organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'Union européenne, l'USAID, l'UNESCO, la fondation Ford ou encore l'Arab Gulf Fund, ont été lancés des grands projets

de modernisation du système d'enseignement supérieur. L'Égypte a bénéficié du soutien du programme Tempus-Meda III (30 millions €). Sur la période 2002-2006, 44 projets ont été sélectionnés et ont contribué à l'amélioration du dispositif d'enseignement supérieur égyptien.

- QAAP (*Quality Assurance and Accreditation Project*). Projet confié au NQAAC (*National Quality Assurance and Accreditation Committee*), organe de consultation placé sous l'autorité directe du Premier ministre, et composé de quinze représentants des universités publiques, de neuf membres représentants d'ONG, d'universités privées, et d'experts de l'enseignement supérieur. Le NQAAC a pour objectifs d'améliorer la qualité et l'efficacité de toutes les institutions relevant du MESR et de les placer au niveau des meilleurs standards internationaux. Le NQAAC travaille avec les organisations internationales (PNUD, UNESCO, OCDE, British Council).

- FLDP (*Faculty and Leadership Development Project*).

- TCP (*Technical Colleges Project*).

- FOEP (*Faculties of Education Project*).

- ICTP (*Information and Communication Technology Project*).

Ces projets de réforme étaient entrés dans leur deuxième phase avec le plan quinquennal 2005-2012. La révolution de 2011, et le changement de régime de 2013 – périodes marquées par des manifestations étudiantes sur les campus –, ont ralenti un temps la vie universitaire. Quelques changements ont eu lieu, notamment dans le mode de nomination des présidents d'université, mais, dans l'ensemble, les grandes orientations sont restées les mêmes, et le phénomène de développement des universités privées s'est poursuivi.

Les grands **objectifs** fixés par le Conseil suprême des universités en 2014 sont toujours d'actualité :

- poursuivre le plan stratégique du HEEP (*Higher Education Enhancement Project*) ;
- développer le programme ICTP-HEII (*Higher Education Information Infrastructure*) ;
- améliorer et moderniser les règlements ;
- diversifier les critères d'admission dans l'enseignement supérieur (par un test d'aptitudes en complément de l'examen de fin d'études secondaires) ;
- améliorer les performances, l'assurance-qualité et la reconnaissance de l'enseignement supérieur afin de répondre au besoin de développement des nouvelles technologies, des équipements et des ressources humaines ;
- améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique supérieur ;
- améliorer l'équilibre entre l'enseignement des savoirs et l'acquisition de compétences ;
- renforcer la recherche en relation avec l'innovation ;
- développer une stratégie d'internationalisation : volonté de créer des liens bilatéraux pour renforcer les liens entre universités.

Accès à l'enseignement supérieur :

L'examen de fin d'études secondaires est soit général (et comporte deux séries : scientifique et littéraire), soit technique (agriculture, commerce, technologie).

L'accès à la formation supérieure est très sélectif et hiérarchisé puisque le critère d'admission principal est le pourcentage obtenu à l'examen de fin d'études secondaires (*Thanaweya amma*), l'équivalent du baccalauréat. C'est le bureau du *Tansiq* au Ministère de l'éducation qui décide des orientations en fonction du pourcentage et des gouvernorats. Cette sélection à l'entrée de l'université permet d'identifier quelles sont les facultés considérées comme filières d'excellence en Égypte. Les matières reines sont la médecine (résultat supérieur à 95%) et l'ingénierie (résultat supérieur à 85%). En sciences humaines, les disciplines les plus cotées sont les sciences politiques, la littérature en langue étrangère, et le droit.

Cursus et diplômes

L'année universitaire se divise en deux semestres. Le premier débute en septembre-octobre pour s'achever en janvier-février avec les examens de mi-année. Le second semestre débute en février-mars pour s'achever en juin-juillet avec les examens de fin d'année qui conditionnent le passage en année supérieure.

En règle générale, les enseignements se font en arabe. Certains cours peuvent être également dispensés en anglais à la faculté d'ingénierie, de sciences, de médecine et de pharmacie.

La langue française occupe une place non négligeable à l'université publique égyptienne, notamment au sein des filières francophones qui y sont implantées.

Le **Baccalaureos** (équivalent de la licence) est le diplôme qui conclue quatre années d'études après le baccalauréat égyptien. Titulaire de ce diplôme, l'étudiant égyptien a le choix entre une voie courte qui aboutit à un diplôme de type master professionnel (**Diploma**) et un cursus plus long qui aboutit **magistère** (entre 3 et 5 ans, avec une année de cours et un mémoire), puis au doctorat (**PhD**) (4 ans minimum, avec une année préparatoire).

Les cursus d'ingénierie et de médecine font exception à cette règle, puisque le diplôme d'ingénieur (*Bachelor of Engineering*) s'obtient en 5 ans, et celui de médecine en 6 ans.

Les établissements d'enseignement supérieur

À la rentrée universitaire 2014-2015, sur une population globale de plus de 90 millions d'habitants (un recensement démographique est en cours), près **2,5 millions d'étudiants** (soit 40% de la population dans la tranche d'âge 18-23 ans) étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, selon la répartition suivante :

- Université islamique Al-Azhar : 304.000 étudiants
- Universités publiques : 1.947.000 étudiants
- Universités privées : 111.000 étudiants
- Instituts techniques publics : 107.000 étudiants
- Instituts techniques privés : 5.400 étudiants.

Les universités publiques

Le nombre d'étudiants dans les universités publiques est passé de 1,6 millions à la rentrée 2011 à près de 2 millions à la rentrée 2014 (soit une augmentation de 20% en 4 ans). Cette augmentation spectaculaire des effectifs – une tendance déjà nette dans la période pré-2011 – constitue l'élément majeur qui impacte l'enseignement supérieur en Egypte. Cette hausse qui touche tous les secteurs de la formation a eu pour conséquence directe une baisse des moyens alloués à chaque étudiant. L'absorption d'une quantité sans cesse croissante d'étudiants s'est faite parfois au détriment des conditions d'accueil.

Cette évolution met le monde universitaire sous tension, et pèse durablement sur la qualité et les conditions de travail. La poussée démographique et l'effet induit de concentration se sont traduits par la nécessité d'agrandir les infrastructures existantes et de construire de nouveaux campus.

En 2011, des antennes d'universités se sont autonomisées : l'Université d'Assouan par rapport à l'Université de la Vallée du Sud, l'Université de Damiette par rapport à celle de Mansoura, les Université de Suez et de Port-Saïd par rapport à l'Université du Canal de Suez, et l'Université Saddat par rapport à Menoufeya.

L'autre effet de l'enseignement de masse est, d'une part, le développement des universités privées, et, d'autre part, la constitution de sections spéciales, filières d'excellence au sein des universités publiques, offrant à des effectifs restreints des formations plus

intensives, notamment en langue anglaise (système très répandu), et également en langue française. Les frais d'inscription dans ces sections en langue étrangère peuvent atteindre 10.000 livres égyptiennes (les frais standards s'élèvent à 100 LE). C'est dans ce cadre que s'inscrivent les filières universitaires francophones.

Les effectifs des professeurs et personnels pédagogiques ont augmenté depuis le début des années 2000, pour passer de 54.000 en 1999 à 60.000 en 2005, et à 85.000 en 2015.

Les universités du Caire, d'Alexandrie, de Aïn Chams et de Mansoura sont les mieux classées en Egypte. Au niveau international, en 2016, l'Université du Caire était classée 10^e dans la liste QS des universités des pays arabe (Aïn Chams, 12^e, Alexandrie 14^e, Mansoura 30^e), et figurait dans la tranche des 400^e-500^e du classement mondial de Shangaï. Le classement THE place les universités de Souhag et Canal de Suez dans la tranche 600-800.

- Université Al-Azhar (975) : <http://azhar.edu.eg/>
- Université du Caire (1908) : <http://www.cu.edu.eg/>
- Université d'Alexandrie (1942) : <http://www.alex.edu.eg/>
- Université d'Aïn Chams (1950) : <http://net.shams.edu.eg/>
- Université d'Assiout (1957) : <http://www.aun.edu.eg/>
- Académie des arts (1959)
- Université de Mansoura (1972) : <http://www.mans.eun.eg/>
- Université de Tanta (1972) : <http://www.tanta.edu.eg/>
- Université de Zagazig (1974) : <http://www.zu.edu.eg/>
- Université de Helwan (1975) : <http://www.helwan.edu.eg/>
- Université de Menoufeya (1976) : <http://www.menofia.edu.eg/>
- Université de Minya (1976) : <http://www.menofia.edu.eg/>
- Université du Canal de Suez (Ismailiya) (1976) : <http://scuegypt.edu.eg/>
- Académie de Sadat pour les Sciences de gestion (1981) : <http://www.sams.edu.eg/>
- Université ouvrière (1985) : <http://www.wunv.edu.eg/>
- Université de la Vallée du Sud (Qéna et Louqsor) (1995) : <http://www.svu.edu.eg/>
- Université de Benha (2005) : <http://www.benha-université.edu.eg/>
- Université de Fayoum (2005) : <http://www.fayoum.edu.eg/>
- Université de Beni-Suef (2005) : <http://www.bsu.edu.eg/>
- Université de Kafr El-Shaykh (2006) : <http://www.kfs.edu.eg/>
- Université de Sohag (2006) : <http://www.sohag-univ.edu.eg/>
- Université de Port-Saïd (2010) : <http://www.psu.edu.eg/>
- Université de Damanhour (2010) : <http://www.damanhour.edu.eg/>
- Université de Damiette (2012) : <http://www.du.edu.eg/en/>
- Université d'Assouan (2012) : <http://www.aswu.edu.eg/>
- Université de Suez (2012) : <http://suezuniv.edu.eg/>
- Université de la Cité Sadat (2013) : <http://www.usc.edu.eg/fr>

En 2014-2015, l'Université de Al-Azhar comptait 304.000 étudiants et 13.240 enseignants, l'Université du Caire 230.300 étudiants et 12.200 enseignants, Aïn Chams 180.000 étudiants et 10.400 enseignants, Alexandrie 161.500 étudiants et 6.000 enseignants, Mansoura 125.000 étudiants et 4.800 enseignants, Zagazig 109.000 étudiants et 6.000 enseignants, Helwan 105.000 étudiants et 4.000 enseignants.

Les universités privées :

Fondée en 1920, l'Université américaine (*American University of Cairo*, AUC) a été la première université privée en Egypte. Elle est actuellement classée la 5^e meilleure université des pays arabes (QS), et dans la tranche 600-800 du classement mondial THE.

Etant donné l'afflux d'étudiants dans le système public d'enseignement supérieur, on a assisté à la création de nombreuses universités privées dans les vingt dernières années. S'il est certain que les droits de scolarité élevés (allant de 40.000 à 120.000 livres égyptiennes par an) permettent la construction d'infrastructures plus modernes qu'à l'université publique, le mérite n'est plus la seule condition pour intégrer l'université. L'inscription dans les universités privées se fait indépendamment du service du *Tansiq*, le bureau de sélection du Ministère de l'éducation.

Certaines universités privées fonctionnent en collaboration avec des pays étrangers (Université française d'Égypte, *German University in Cairo* et *British University in Egypt* notamment). L'inscription dans ces établissements représentent pour les familles un investissement coûteux, mais le fait que ces universités soient conventionnées avec des universités étrangères et qu'elles délivrent un double diplôme (dans le cas de l'UFE) reste pour les étudiants et leurs familles un gage de qualité et de sérieux, et constitue un atout sur le marché de l'emploi.

- AUC, American University of Cairo (1920) : <http://www.aucegypt.edu/>
- AASTMT, Arab Academy for Science and Technology and Maritime Transport (1972) : <http://www.aast.edu/en/>
- HIT, Higher Technological Institute (1988) : <http://www.hti.edu.eg/>
- Université Senghor (1990) : <http://www.usenghor-francophonie.org/Index.html>
- Modern Academy (1993) : <http://www.modern-academy.edu.eg/>
- El Shorouk Academy (1995) : <http://sha.edu.eg/>
- MIU, Misr International University (1996) : <http://www.miuegypt.edu.eg/>
- MUST, Misr University for Science and Technology (1996) : <http://www.must.edu.eg/>
- 6th of October University (1996) : <http://www.o6u.edu.eg/>
- Modern Science and Arts University (1996) : <http://www.msa.edu.eg/msauniversity/>
- Alexandria High Institute for Engineering and Technology (1996) : <http://www.aiet.edu.eg/>
- Delta University for Science and Technology (1997) : <http://deltauniv.edu.eg/new/>
- Badr University (1998) : <http://buc.edu.eg/>
- Akhbar El-Youm Academy (1999) : <http://www.akhbaracademy.edu.eg/>
- Obour Institute (1999) : <http://www.oi.edu.eg/en/>
- UFE, Université française d'Égypte (2002) : <http://www.ufe.edu.eg/>
- GUC, German University of Cairo (2003) : <http://www.guc.edu.eg/>
- Modern University for Technology and Information (2004) : <http://www.mti.edu.eg/>
- Canadian International College (2004) : <http://www.cic-cairo.com/cic/>
- BUE, British University in Egypt (2005) : <http://www.bue.edu.eg/>
- Al-Ahram Canadian University (2005) : <http://www.acu.edu.eg/>
- Arab Open University (2006) : <https://lms.arabou.edu.kw/egypt022013/>
- Sinai University (Al-Arich) (2006) : <http://sinaiuniversity.net/>
- Nile University (2006) : <http://www.nileu.edu.eg/>
- Pharos University in Alexandria (2006) : <http://www.pua.edu.eg/>
- Future University (2006) : <http://www.fue.edu.eg/>
- Nahda University (2006) : <http://www.nub.edu.eg/>
- Egyptian-Russian University (2006) : <http://eru.edu.eg/>
- Egyptian E-Learning university (2008) : <http://www.eelu.edu.eg/>
- E-JUST, Egypt-Japan University of Science and Technology (2009) : <http://ejust.edu.eg/>

- Deraya University (2010) : <http://deraya.edu.eg/main/index.php/en/>
- El-Asher University (2011) : <http://eau.edu.eg/>
- El-Alamein University (2011) : <http://www.alamein.edu.eg/>
- Zewail City Science and Technology University (2011): <https://www.zewailcity.edu.eg/>
- Heliopolis University (2012): <http://www.hu.edu.eg/>
- Badr University in Cairo (2014) : <http://buc.edu.eg/>
- ESLSCA, Ecole Supérieure Libre des Sciences commerciales appliquées (2017) : <http://www.eslsca.org/>

Le nombre d'étudiants dans les universités privées est passé de 87.000 à la rentrée 2011 à 111.000 à la rentrée 2014 (soit une augmentation de 20% en 4 ans).

En 2014-2015, l'Université Misr comptait 17.200 étudiants et 900 enseignants, l'Université du 6 Octobre 16.700 étudiants et 640 enseignants, l'AUC et la BUE 6.000 étudiants et 450 enseignants.

A noter : Nile University et l'Université française d'Egypte ont obtenu en 2015 le statut d'université « *ahliya* », établissement d'enseignement supérieur privé à but non-lucratif, leur permettant théoriquement de bénéficier d'aides du gouvernement égyptien.

En projet : New Giza University (Cité du 6 Octobre) et une université chinoise (*Egyptian-Chinese University* : <http://www.ecu.edu.eg/>). En discussion : la création d'une université italienne.

La formation professionnelle supérieure

Les instituts de formation technique, équivalents des IUT, comportent des filières commerciales et des filières industrielles.

Le cursus initial d'éducation technique commence dès l'enseignement secondaire et se déroule en 5 ans au sein de filières techniques des écoles secondaires, sous la tutelle du Ministère de l'éducation. A l'issue des trois premières années de formation (15-18 ans), les élèves obtiennent une certification et peuvent chercher à s'insérer directement sur le marché du travail, ou poursuivre deux années d'études pour obtenir un diplôme de technicien supérieur, soit en deux ans au sein d'instituts techniques (*Middle Technical Institutes*), soit en 4 ans au sein d'instituts techniques supérieurs (*Technical Colleges*).

Existents également des centres de formation professionnelle sous la tutelle des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Emploi, de la Santé, du Logement, de l'Investissement, ainsi que les réseaux de l'Université ouvrière (contrôle de qualité, gestion, hôtellerie et tourisme).

Possibilité est donnée à 10% des diplômés des instituts techniques supérieurs de rejoindre les filières universitaires (notamment en ingénierie).

La coopération internationale de l'Egypte

Coopérations bilatérales

Outre le **Royaume-Uni**, partenaire de l'Egypte de longue date, les **Etats-Unis d'Amérique** restent l'un des principaux partenaires de l'Egypte, grâce, d'une part, à la présence de l'Université américaine du Caire, qui connaît toujours une grande notoriété et continue à attirer les enfants de l'élite socio-culturelle égyptienne, et, d'autre part, à une forte politique d'aide à la mobilité qui permet à de nombreux étudiants égyptiens, et notamment des doctorants, de poursuivre leurs études outre-Atlantique. Par l'action du *Deutscher*

Akademischer Austauschdienst (DAAD), l'**Allemagne** est également très présente dans le domaine de l'enseignement supérieur.

La **Chine** s'implique de plus en plus dans l'enseignement supérieur en Egypte. Dans la continuité d'un accord de coopération entre l'Université du Caire et l'Université de Pékin signé en 1986, un Institut Confucius a été créé au sein de l'Université du Caire en 2008, avec une antenne à l'Université du Canal de Suez à Ismailiya. 5000 étudiants égyptiens ont été formés à la langue chinoise, enseignée également à la Faculté Al-Isun de l'Université de Aïn Chams, à l'Université d'Al-Azhar et à l'Université Misr.

En projet depuis 2004, la fondation d'une université chinoise a été officialisée par un décret présidentiel de 2013, en partenariat avec l'Université de Liaoning et la *North Beijing for Energy University*, et *Beijing Jiatong Technical University* depuis 2016. Plusieurs facultés sont prévues : économie et commerce international ; pharmacie et technologie médicale ; ingénierie.

Coopérations multilatérales

Le Programme des Nations-unies pour le développement (**PNUD**) a fait de la réforme de l'enseignement supérieur dans la région du Moyen-Orient l'une de ses priorités. Des projets ont été menés en Egypte dans les domaines de l'informatique et de l'administration des entreprises.

Les **programmes européens** (Erasmus+) en Egypte comprennent depuis 2014 des bourses de mobilité (800 par an) et plus de 50 projets de développement de programmes de formation (dont un master de muséologie avec le Musée du Louvre). L'Union européenne mène également le deuxième volet de son programme *Technical and Vocational Training* (TVETII), qui a des implications pour la formation professionnelle supérieure.

L'Agence universitaire de la francophonie (**AUF**) finance de nombreux programmes (mobilité, création de masters, formations à distance, ateliers numériques, collèges doctoraux) et a créé un réseau d'universités partenaires : Le Caire, Alexandrie, Aïn Chams, Helwan, Mansoura, Damansour, Tanta, Al-Azhar, Université française d'Egypte.

L'Université Senghor d'Alexandrie

Inaugurée en 1990, l'Université Senghor, opérateur direct de la francophonie, a pour vocation d'être une université francophone internationale de 3^e cycle à finalité professionnelle, au service du développement africain.

Depuis septembre 2005, l'Université Senghor propose des **masters en développement** ayant pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau dans certains domaines prioritaires. L'Université Senghor est organisée en quatre départements avec les spécialités Management de projets, Gouvernance et management public ; Gestion de l'environnement ; Gestion du patrimoine culturel ; Santé internationale et Politiques nutritionnelles.

La 15^e promotion de l'Université Senghor (2015-2017) compte 193 étudiants de 23 nationalités.

La coopération franco-égyptienne

Héritière d'une longue histoire remontant au XIX^e siècle, la coopération universitaire entre la France et l'Egypte a pour objectif principal la formation des élites sur le modèle français d'enseignement supérieur. Plusieurs dispositifs de formation ont été mis en place au cours de ces vingt dernières années en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français et constituent un Pôle universitaire francophone.

Reposant d'abord sur la vivacité du réseau des écoles secondaires à programme français et les écoles bilingues (au Caire et à Alexandrie), d'où proviennent pour l'instant la majorité des étudiants, ce pôle regroupe les filières universitaires francophones et l'Université française d'Égypte (UFE). Le pôle universitaire francophone d'Égypte compte plus de 2.000 étudiants. La particularité de ces formations est le système de la double diplomation et l'intervention d'enseignants-chercheurs des établissements français partenaires (environ 150 missions d'enseignement par an).

Les filières universitaires francophones :

Institut de droit des affaires internationales (IDAI) : <https://idai.univ-paris1.fr/>

L'Institut de droit des affaires internationales a été créé en 1988 au sein de la Faculté de droit de l'Université du Caire. Il s'appuie sur un partenariat prestigieux avec l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne. La filière compte 450 étudiants de vingt-cinq nationalités, dont une large majorité d'Égyptiens, répartis dans les différentes années, ainsi que 40 professeurs visiteurs. La formation est désormais complétée par un master en Droit international et européen des affaires. Cette création permet de parachever la mise en place d'une organisation des études, sous la forme LMD correspondant aux standards européens.

Filière d'économie et de science politique (FESP) : <http://fesp-eg.org/>

La Filière francophone de la Faculté d'économie et de science politique de l'Université du Caire a été créée en 1994 sur la base d'une convention signée avec Sciences Po Paris. Elle est désormais en partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Sorbonne, qui propose à ses 200 étudiants une licence en économie ou en science politique, en plus du Baccalauréat égyptien. Un master d'économie est en préparation.

Département de gestion et de commerce international (DGCI) : <http://dgci.edu.eg/>

Le Département de gestion et de commerce international a été créé en 1993 au sein de la faculté de commerce de l'Université Aïn Chams. En 2016, cette filière comptait 280 étudiants inscrits en licence égyptienne et master 1 de sciences de gestion (IAE de Poitiers). Un master Finance sera ouvert à la rentrée 2017, et un master Marketing en 2018.

Le DGCI héberge les cours du MBA international de l'IAE de Paris et de l'Université Paris-Dauphine.

Département de Gestion Francophone d'Alexandrie (DFGA)

Créé en 2007, également en partenariat avec l'IAE de Poitiers, le Département Francophone de Gestion d'Alexandrie (DFGA) se trouve au sein de la Faculté de Commerce de l'Université d'Alexandrie. Ce département forme et prépare des gestionnaires et décideurs dans tous les domaines du management. Avec un cursus de 4 ans, les étudiants préparent tout d'abord un Diplôme universitaire de management (DUM). Deux spécialisations sont ouvertes aux étudiants à partir de la troisième année : gestion ou comptabilité. A la rentrée 2016, le DFGA comptait 210 étudiants.

Département Francophone d'Etudes Juridiques (DFEJ)

Créé en 2007 au sein de la Faculté de Droit de l'Université de Aïn Chams au Caire, le DFEJ offre aux étudiants un cursus de quatre années, et une équivalence pour le Master 1 en partenariat avec l'Université Lyon 3 Jean-Moulin. En 2015, le DFEJ a ouvert un Master 2 de Droit public. A la rentrée 2016, 260 étudiants étaient inscrits au sein de cette filière.

Les sections francophones :

En parallèle de ces filières universitaires francophones historiques proposant des diplômes français en partenariat avec des établissements français d'enseignement

supérieur, et comportant des effectifs importants, existent d'autres sections francophones qui proposent des enseignements en français :

- Section francophone des sciences et technologies du lait au sein de la Faculté d'agriculture de l'Université d'Alexandrie ;
- Filière des langues appliquées de l'Université d'Alexandrie ;
- Filière francophone de médecine de l'Université d'Alexandrie ;
- Section francophone de gestion de l'Académie arabe des sciences, technologies et transport maritime à Alexandrie, en partenariat avec l'Ecole de management de Normandie ;
- Section francophone de droit de l'Université de Mansoura ;
- Département des études islamiques en français (DEIF) au sein de la Faculté de langues et de traduction de l'Université Al-Azhar.

L'Université française d'Egypte (UFE)

Créée en 2002, l'Université française d'Egypte comptait à la rentrée 2016 près de 400 étudiants répartis en **trois facultés** :

- une Faculté des **langues appliquées**, en partenariat avec l'Université de Paris Sorbonne-Nouvelle Paris 3, enseigne le français, l'anglais et l'arabe appliqués au commerce international à 100 étudiants répartis sur quatre années ;
- une Faculté de **gestion et de systèmes d'information**, en partenariat avec l'IAE de l'Université de Nantes, et qui délivre un double diplôme : licence égyptienne et maîtrise de gestion de l'université de Nantes. 140 étudiants y sont répartis sur quatre années ;
- une Faculté d'**ingénierie** (Technologie de l'informatique et des communications ; Productique, énergétique et contrôle automatique), en partenariat avec l'Université de Haute-Alsace, l'Université de Nice Sophia-Antipolis et l'Université Pierre et Marie Curie. 130 étudiants y sont inscrits sur les quatre premières années.

L'UFE propose une formation en **architecture**, avec l'INSA Strasbourg, et des masters en Relations internationales (IEP Grenoble) et Gestion du patrimoine culturel (Université Paris 1).

L'UFE est partenaire de l'**ESLSCA** pour un MBA en administration publique proposé aux fonctionnaires des ministères et des gouvernorats égyptiens.

L'UFE travaille à la création d'un master en archéologie (en partenariat avec l'Institut français d'archéologie orientale).

Si ce projet symbolique de la coopération universitaire franco-égyptienne a connu quelques vicissitudes au cours de son histoire, les signaux sont positifs et l'UFE sera bientôt à la hauteur des ambitions respectives des universités partenaires et des autorités égyptiennes. Une nouvelle impulsion est donnée : le Conseil de surveillance renouvelé – avec notamment la présence de l'ancien Premier ministre et de nouveaux engagements des entreprises françaises – a validé un **Plan d'évolution 2017-2027**, qui prévoit un développement de l'université fondé sur la création de nouveaux programmes et une

orientation vers la recherche. Un plan d'action de développement sur 10 ans est en cours de préparation (notamment en ce qui concerne les contributions française et égyptienne s'agissant des doctorants de l'UFE et du corps professoral).

Les partenariats franco-égyptiens en cours :

	Faculté d'économie et de science politique, Université du Caire	Université Paris Panthéon-Sorbonne	Licence + Master
	Institut de droit des affaires internationales, Université du Caire	Université Paris Panthéon-Sorbonne	Licence + Master 2
	Département de gestion et de commerce international, Université Aïn Chams	IAE de Poitiers, IAE de Paris, Université Paris-Dauphine	Licence + Master 1 + MBA
	Département francophone d'études juridiques, Université Aïn Chams	Université Lyon 3 - Jean-Moulin	DU + Master 2
UFE	Langues Appliquées	Université Paris Sorbonne-Nouvelle	Licence
	Gestion, systèmes d'information	IAE de Nantes Université Paris-Sud	Licence
	Ingénierie	Université de Haute-Alsace, Université Nice Sophia-Antipolis, UPMC	Licence
	Architecture	INSA Strasbourg	Diplôme
	Master Gestion patrimoine culturel	Université Paris Panthéon-Sorbonne	Master 2
	Master Relations internationales	IEP Grenoble	Master 2
	MBA	ESLSCA	MBA
	Département francophone de gestion d'Alexandrie	IAE de Poitiers	Licence + Master 1
	Section francophone de Droit d'Alexandrie	Université de Grenoble	DU <i>(renouvellement en cours)</i>
	Filière francophone de médecine d'Alexandrie	Toulouse, Marseille, Lyon	<i>(conventions en cours de renouvellement)</i>
	Filière des langues appliquées d'Alexandrie	Université de Clermont-Ferrand, Université de Nancy	<i>(conventions en cours de renouvellement)</i>
	Académie arabe des sciences, technologies et transport maritime	EM Normandie ; Ecole nationale d'administration	Master
	Université Senghor d'Alexandrie	Bordeaux, Toulouse, Perpignan, Saint-Etienne, Paris 1, Versailles-St-Quentin	Master
	Université de Zagazig	IUT Belfort-Montbéliard	<i>MOU</i>
	Anaphora Institute	Université catholique de Lyon	DU
	Université de Benha	Université de Reims	<i>(discussions en cours)</i>

La mobilité étudiante vers la France

En 2015, il y avait près de 25.000 étudiants égyptiens en mobilité à l'étranger, soit une augmentation de 55% depuis 2009. La France arrive au 4^e rang du classement des destinations privilégiées par les étudiants égyptiens (après l'Arabie Saoudite, les EAU et les USA). Près de **2.000 étudiants** égyptiens poursuivent actuellement leurs études en France (en licence, master et doctorat).

En 2016, le Consulat général de France en Egypte a délivré 425 visas pour étude (contre 395 en 2013, 2014 et 2015).

Le MESR égyptien comprend un Bureau des missions, qui gère les bourses de mobilité du gouvernement égyptien. Avec la dévaluation de la livre égyptienne, le Bureau des missions prévoit de concentrer les échanges sur la France, l'Allemagne et l'Espagne.

En plus des Bourses d'excellence Eiffel (23 lauréat égyptiens en 2017), l'Institut français d'Egypte propose des bourses de master (programme Tahtawi) et des bourses de doctorat. Des discussions sont engagées avec le ministère égyptien pour un projet de bourses cofinancées.

Les étudiants égyptiens sont orientés et accompagnés par les bureaux Campus France au Caire et à Alexandrie, qui disposent de la procédure **Etudes en France** depuis novembre 2015.

France Alumni Egypte

Le réseau des anciens boursiers du gouvernement français, des diplômés des filières universitaires francophones d'Egypte et des étudiants égyptiens en France, a été inauguré en octobre 2016. France Alumni Egypte compte actuellement plus de 600 membres inscrits.

Perspectives

La coopération universitaire française en Egypte s'est développée en deux temps : d'abord avec la création des filières dans les années 1990, puis celle de l'Université française d'Egypte dans les années 2000. Ces deux dispositifs continuent aujourd'hui de coexister. Mais si les filières historiques ont désormais atteint un point d'équilibre, l'UFE, l'établissement phare, cherche encore à se développer. Le Plan d'évolution de l'UFE 2017-2027 prévoit un engagement plus marqué des autorités égyptiennes, une accentuation de la dimension scientifique et une augmentation des effectifs.

Le nombre d'étudiants francophones issus du vivier naturel que sont les établissements secondaires francophones et qui sont désireux de poursuivre des études supérieures en français n'apparaît pas aussi élevé qu'on pourrait l'espérer. En effet, seulement 7% des élèves issus de ces établissements se dirigent aujourd'hui vers les filières francophones ou vers l'UFE. Ce constat a conduit à reconsidérer la politique linguistique, en faisant une part plus importante aux étudiants provenant des lycées anglophones, notamment à l'UFE.

L'enseignement supérieur égyptien poursuit, d'une part, son adaptation aux standards internationaux, et, d'autre part, le développement des universités privées, créant une concurrence de plus en plus accrue entre universités.

Dans ce contexte, le dispositif franco-égyptien d'enseignement supérieur peut encore évoluer de façon à mieux s'adapter aux nouvelles exigences de l'offre et de la demande par un enrichissement pertinent de l'offre de formation, et par une rationalisation des moyens de coopération qui lui sont consacrés. On pourrait par exemple imaginer, en France, la création d'un consortium d'établissements français d'enseignement supérieur engagés dans la

coopération avec l’Egypte (en particulier en droit), et, en Egypte, la possibilité de mutualiser les missions des enseignants-chercheurs.

Parmi les autres perspectives :

- le développement de la formation supérieure professionnelle, en liaison avec les projets de Centres d’excellence ;
- l’augmentation de la mobilité des étudiants égyptiens vers la France (notamment par le développement des programmes en anglais) ;
- le renforcement du pôle universitaire francophone à Alexandrie ;
- et l’extension du réseau des filières universitaires francophones hors du Caire et d’Alexandrie : des projets sont à l’étude dans les universités publiques de Benha et de Beni-Suef, qui cherchent à établir des partenariats avec des universités françaises dans le domaine juridique.

Sources :

Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS), 2016
Conseil suprême des universités
UNESCO
Academic Ranking of World Universities
QS University Rankings
THE World University Rankings

Contacts :

Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche
Rue Kasr El-Aini, Le Caire

Service des missions : <http://www.mohe-casm.edu.Eg>

Admission des étudiants étrangers : <http://www.wafeden.gov.eg>

Conseil suprême des universités
Université du Caire

Ambassade de France en République arabe d’Egypte : <http://www.ambafrance-eg.org/>

Institut français d’Égypte : <http://institutfrançais-egypte.com/>

Campus France Egypte (Le Caire, Alexandrie) : <http://www.egypte.campusfrance.org>

France Alumni Egypte : <https://www.francealumni.fr/fr/poste/egypte/>

Université française d’Egypte : <http://www.ufe.edu.eg/>

Université Senghor : <http://www.usenghor-francophonie.org/>